



## Impact du COVID-19 sur les entreprises-ménages individuelles au Burkina Faso

### MESSAGES CLES

- Dans l'ensemble 71,4% des entreprises ont été négativement affectées par le COVID-19 avec une baisse du chiffre d'affaires moyen comprise entre 1% et 50%.
- La fermeture des marchés, le couvre-feu et la fermeture des frontières terrestres et ferroviaires sont les 3 principales mesures gouvernementales qui ont eu les impacts les plus négatifs sur la vie des entreprises.

©GRAAD Burkina

Les Notes politiques COVIDImpact-Cohésion Sociale sont publiées par le GRAAD Burkina avec l'appui technique et financier du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI-Canada). La série de note publiée a pour but de fournir des résultats de recherche et des recommandations pratiques pour un meilleur être des populations burkinabè et africaine.

Accédez librement et gratuitement à toutes nos notes politiques sur le site web ou les blogs thématiques du GRAAD Burkina : <http://www.graadburkina.org/>

Les Notes politiques du GRAAD Burkina sont basées sur des thématiques spéciales et ont pour but d'éclairer la décision publique, de stimuler la discussion et la prise de conscience.

Le CRDI-Canada en tant que partenaire neutre n'approuve pas nécessairement les opinions exprimées.



■ Une femme au marché vendant un sac  
©GRAAD Burkina

## Contexte

La pandémie du COVID-19 a eu un impact important sur tous les plans au niveau mondial. Au Burkina Faso, les effets de la crise ont été ressentis dès l'enregistrement des premiers cas confirmés. Pour circonscrire la maladie, le gouvernement burkinabé a mis en place, à l'instar des autres pays, des mesures dites barrières. Bien qu'efficaces contre la propagation de la pandémie, ces mesures se sont traduites en répercussions négatives importantes sur l'activité économique du pays déjà fragilisé par l'insécurité. Les analyses du PNUD (2020) et de FORGE (2020) montrent que le COVID-19 a entraîné une contreperformance économique, une perte des revenus, des emplois et une baisse des investissements au niveau des entreprises en général.

Cette note politique traite de la problématique en s'intéressant spécifiquement aux ménages-entreprises individuelles qui regroupent les ménages menant des activités économiques dans ce statut défini par la comptabilité nationale. Elle propose également des politiques publiques qui permettraient de réduire plus efficacement les effets négatifs dans le cas de crises similaires futures.

## Analyse

L'objectif de la recherche ayant mené à cette note était d'étudier l'impact des mesures du COVID-19 sur les entreprises-ménages individuelles au Burkina Faso, par le canal des mesures de riposte à la pandémie. Les données utilisées proviennent d'une enquête réalisée en 2022 dans les deux (2) villes les plus touchées par cette pandémie du COVID-19 à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Les données ont été collectées auprès de 1059 ménages dont 779 à Ouagadougou et 280 à Bobo-Dioulasso. L'enquête a été réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du projet "COVIDImpact-Cohésion Sociale" financé par le Centre de Recherches et de Développement International (CRDI Canada).

## Résultats

***La fermeture des marchés, des frontières et le couvre-feu sont les trois principales mesures de riposte qui ont le plus affecté les entreprises.***

Selon les réponses des entreprises, trois (3) principales mesures ont le plus affecté leur vie socioéconomique. Il s'agit de la fermeture des marchés et yaars, l'instauration du couvre-feu et la fermeture des frontières terrestres et ferroviaires. La fermeture des grands marchés et yaars a eu plus d'impact négatif sur les entreprises, comparativement

**Tableau 1** : Mesures de riposte au COVID-19 ayant le plus affecté les entreprises

Mesure	Jeune (%)	Adulte (%)	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble
Fermeture des marchés et yaars	33,3	68,8	58,8	60,0	60,8
Instauration du couvre-feu	33,3	43,8	41,2	40,0	37,3
Fermetures des frontières terrestres et ferroviaires	0	25	17,6	20,0	46,1

Source : Enquête quantitative Projet COVID-Impact-Cohésion sociale, 2022

aux deux autres. En effet, 61% des entreprises enquêtées ont révélé que cette mesure a le plus touché leurs activités économiques contre 46,1% pour la fermeture des frontières terrestres et ferroviaires et 37,3% pour l'instauration du couvre-feu.

Une analyse au niveau du sexe et de l'âge du responsable de l'entreprise montre que les trois mesures de riposte ont eu des impacts négatifs différenciés (Cf. Tableau 1). En effet, l'instauration du couvre-feu, la fermeture des marchés et yaars a impacté à proportion presque égale les entreprises dirigées par les hommes et celles dirigées par les femmes, soit seulement un écart de 1 point de pourcentage. L'instauration du couvre-feu a conduit à un arrêt des activités de nuit, provoquant ainsi le ralentissement, voire l'arrêt des activités avec pour conséquence une perte de revenu et des emplois.

Ce résultat s'explique par le fait que la plupart des microentreprises sont concentrées dans des activités qui s'étendent jusque la nuit (restauration, coiffure, couture, vente de boutique etc.). Les entreprises dirigées par les femmes (20%) sont le plus touchées par la limitation des déplacements, notamment la fermeture des frontières terrestres. Les femmes s'approvisionnent en général hors de leur milieu de vie (PNUD, 2020).

En ce qui concerne la catégorie d'âge, les entreprises dont les responsables sont des adultes (plus de 35 ans) ont été les plus impactées par les trois principales mesures de riposte énoncées, comparativement aux entreprises dont le responsable est plus jeune (18 à 35 ans).

***Les ventes de la plupart des entreprises ainsi que leur chiffre d'affaires ont connu une baisse importante***

L'analyse du tableau 2 montre que de façon globale, la pandémie du COVID a entraîné une baisse de la performance des entreprises. En effet, 71,4% des entreprises enquêtées ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires suite à l'apparition du COVID-19. Cette baisse est comprise entre 1% et 50% du chiffre d'affaires moyen de ces entreprises. Mais, les entreprises dirigées par les hommes ont enregistré une baisse plus importante du chiffre d'affaires, comparativement à celles dirigées par les femmes.

En comparant les ventes moyennes mensuelles respectives de mars 2019 et mars 2020, puis de mai 2019 et mai 2020, il ressort une hausse respectivement de 14% et 17% pour les ventes moyennes. En revanche, la comparaison d'Avril 2019 et Avril 2020 révèle une baisse des ventes moyennes de 21,5%.

■ Enquête quantitative Projet COVID-Impact-Cohésion sociale, 2022  
©GRAAD Burkina

**Tableau 2 :** Evolution du chiffre d'affaires suite à l'apparition du COVID-19

Sexe	S3Q9. Suite à l'apparition de la pandémie du COVID-19, le chiffre d'affaires de votre entreprise a-t-il augmenté ou baissé ?			Total
	Inchangé (%)	Baissé (%)	Augmenté (%)	
Homme	19,0	76,2	4,8	100,0
Femme	42,9	57,1	0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>25,0</b>	<b>71,4</b>	<b>3,6</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête quantitative Projet COVID-Impact-Cohésion sociale, 2022

**Tableau 3 :** Montant des ventes des entreprises enquêtées (FCFA) avant et après le COVID-19

Période	Montant des ventes des entreprises enquêtées (FCFA)		
	Minimum	Maximum	Moyenne
Mars-20	10 000	800 000	402 000
Avril-20	6 000	600 000	226 5000
Mai-20	5 000	650 000	263 750
Mars-19	11 000	800 000	352 750
Avril-19	4 000	700 000	288 500
Mai-19	4 000	550 000	226 000

Source : Enquête quantitative Projet COVID-Impact-Cohésion sociale, 2022

La baisse s'explique par l'application des mesures de riposte. Ces mesures ont conduit à la fermeture de certaines entreprises (25%). La durée de fermeture est en moyenne de 36 jours. La fermeture des marchés et yaars a provoqué le ralentissement, voire l'arrêt des activités, des ventes des marchandises et aliments provoquant ainsi une baisse de la performance des entreprises enquêtées.

### Implication de politiques

Le COVID-19 a mis en évidence l'impréparation et la faible organisation des pays face à de telles pandémies, en particulier ceux d'Afrique. Les mesures prises ont fortement impacté les entreprises. Malgré que la pandémie semble avoir été "maîtrisée", certaines entreprises peinent à retrouver leur niveau de rentabilité d'avant le COVID-19. Pour une plus grande résilience des entreprises face à ce genre de crise, la note recommande de :

- *Imager et d'opérationnaliser un mécanisme de soutien financier spécifique aux entreprises pour ce type de crise.*

Concrètement, il s'agira de mettre en place un mécanisme de microassurance adapté aux petites et moyennes entreprises, tout en faisant une catégorisation qui permettra de distinguer les entreprises mieux nanties des entreprises pauvres (GRAAD, 2020). Pour les entreprises pauvres, prévoir un fonds public spécial où les critères de sélection seront bien définis avec une gestion transparente des fonds.

- *Repenser les mesures de réponse à ce type de crise en prenant en compte les habitudes de vie économique, sociale et culturelle des agents économiques burkinabè.*

Sur ce point, il est suggéré de penser à une application des mesures barrières de façon progressive, et ce, selon le secteur d'activité des entreprises. Dans le cas des restaurants et des ventes de débits de boisson par exemple, il est possible de permettre une ouverture tout en interdisant la consommation sur place. Les responsables de ces entreprises veilleront au strict respect des mesures dans leurs lieux de travail sous peines de sanction.

### Références

- PNUD. (2020). Impact socioéconomiques du COVID-19. Sur le chemin de l'extrémisme violent en Afrique.
- FORGE, (2020). Analyse économique des effets du COVID-19 au Burkina Faso.
- GRAAD, (2020). Impact socioéconomique du covid-19 sur les entreprises informelles. Editions Universitaires Européennes 17 Meldrum Street, Beau Bassin 71504, Mauritius Printed at: see last page. ISBN :978-620-2-54690-4

### Auteurs

**Diane Ruth N-V Hien, Gountiéni D. Lankoandé.**

### Partenariat scientifique

